

PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

--oOo--

Budget principal



Préambule

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M57, M4)

S'agissant de ces documents officiels, leur mise à disposition du public en vertu de l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales s'effectue sur demande des personnes intéressées au siège de la communauté de communes.

Pour ce qui concerne les élus communautaires, ces documents officiels sont insérés au dossier du conseil de communauté qui est transmis dans les délais légaux prévus à l'article L2121-12 du CGCT.

BUGDET PRINCIPAL

Le compte financier unique termine le cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Ainsi le compte 2023 du budget principal a été précédé par :

- le débat d'orientations budgétaires,
- le vote du budget 2023
- Les décisions modificatives adoptées au cours de l'exercice

Ce compte est le reflet des orientations et des choix budgétaires, que l'exécutif intercommunal a dû faire.

Pour répondre aux objectifs, les organisations évoluent régulièrement afin de maintenir une qualité et un niveau de service voulus par l'équipe des élus communautaires.

Globalement, les résultats financiers de l'année 2023 sur le budget principal sont bons. Même si nous devons rester vigilants sur le niveau de nos dépenses suite à la forte augmentation des coûts de l'énergie, les marges d'autofinancement de ce budget restent confortables.

Ainsi, ce compte 2023 reflète l'approche responsable de l'EPCI face à l'ensemble des nouvelles sujétions qu'il rencontre. En conservant une gestion financière rigoureuse la communauté de communes pourra poursuivre ses objectifs.

Cependant une attention particulière est nécessaire pour les budgets annexes des ordures ménagères, de l'eau et de l'assainissement.

Le message est finalement assez simple : « A quoi tenons-nous ? ». Voilà l'interrogation, essentiellement politique, qui traverse les débats que les élus communautaires vont mener dans les commissions afférentes aux trois sujets environnementaux que sont l'eau, l'assainissement et les ordures ménagères. Car l'action publique, est faite de délibérations, de débats, de désaccords... Éléments essentiels pour construire du commun, c'est-à-dire, *in fine*, de la solidarité.

Pour aboutir à cette solidarité, des choix vont devoir être pris afin de pouvoir continuer à assurer et assumer, toujours, dans une perspective d'intérêt général des services publics de qualité.

La raison d'être de notre communauté de communes, c'est bien de répondre aux besoins des habitants des communes membres en bonne articulation avec les élus municipaux dans leur ensemble. Parfois, l'intercommunalité fait seule, parfois elle fait faire, parfois elle fait avec ses communes. C'est l'échelle de la coopération. La réflexion sur l'avenir de nos budgets annexes passera donc forcément par une coopération pour réfléchir aux diverses hypothèses envisageables (mode de collecte des OMR, gestion des abords des éco-points, eaux pluviales dans le cadre de l'élargissement de la compétence voirie...autant de sujets à débattre).

I. LES RESULTATS 2023

Le résultat de clôture 2023 est **excédentaire de 2 807 579.24 €** compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent 3 256 131.54 € de la section de fonctionnement (résultat 2023 à affecter à l'exercice 2024)
- un déficit de 448 552.30 € de la section d'investissement

Il faut souligner que ce résultat de clôture 2023 couvre l'intégralité du besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (2 391 387 €).

Les prévisions ayant été équilibrées en dépenses et en recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts éventuels liés au taux d'exécution des prévisions induits par le principe de prudence avec lequel doivent être élaborés les budgets des collectivités (+de dépenses, - de recettes),
- la non-exécution pendant l'exercice du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement prévu au budget.

Ainsi, s'agissant de l'appréciation du compte administratif 2023, il conviendra, dans le présent rapport de rapprocher les prévisions inscrites au budget avec les réalisations effectives, tant en dépenses qu'en recettes, mais également de constater l'évolution de nos dépenses et recettes.

II. Section de fonctionnement

Le résultat d'exécution 2023 de la section de fonctionnement atteint 3 256 131.54 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

A. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement totalisent 19 780 517.56 €, soit 84.84 % du total des recettes du compte 2023.

Le détail est le suivant :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CFU 2023	variation en %
70	Produits des services	714 472.33	641 000	787 024.55	+10.15
73	Impôts et taxes	12 559 011.11	12 993 500	13 341 792.84	+6.23
74	Dotations, subventions	4 786 572.80	5 109 000	4 959 892.51	+3.62
75	Autres produits	506 349.20	390 000	436 957.38	
77	Produits exceptionnels	218 799.08	0	193 455.33	
78	Reprise sur amortissement et provisions	0	0	0	
013 – 042 60	Atténuation des charges – OP d'ordre	23 323.65 + 59 464.73	20 000 + 79 023	17 411.24 + 43 982.81	
	TOTAL	18 867 992.90		19 780 517.56	

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement 2022 est de 102.84 %.

1. Chapitre 73 – impôts et taxes

Le chapitre « impôts et taxes » représente à lui seul 67.59 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- une évolution positive de 6.23 % par rapport aux comptes administratifs 2022,
- un taux d'exécution de 118 % de ce chapitre de recettes
- les produits des contributions directes pour 2023 se répartissent comme suit:
 - o **taxes foncières** : 5 843 826,00 €

2022	5 428 974
2021	5 212 181
2020	8 940 083
2019	8 804 412
2018	8 585 269
2017	8 322 673

- o **fraction de la TVA** : 2 691 088,00 € en 2023

2022	2 319 574
2021	2 390 550

- o **Fraction compensatoire sur les cotisations sur la valeur ajoutée des entreprises** : 1 633 611,00 Il est important de préciser que la CVAE a disparu en 2023 et qu'elle est remplacée par une fraction de TVA calculée sur une moyenne des années 2020 à 2022 et ce que l'EPCI aurait pu percevoir en 2023..

2022	1 417 727
2021	1 402 069
2020	1 685 201
2019	1 587 413
2018	1 367 548
2017	1 389 925

○ **Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux : 493 692,00 €**

2022	459 019
2021	5426 380
2020	416 928
2019	404 022
2018	396 956
2017	390 280

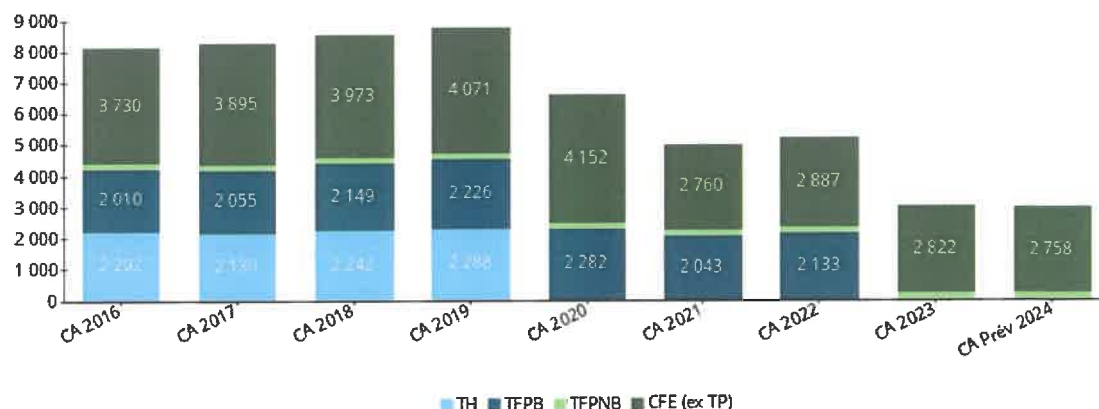
- Maintien du montant de **FNGIR** à 1 709 564,00 €
- 628 500,00 € de **Taxe sur les surfaces commerciales**.

2022	598 209
2021	546 792
2020	549 893
2019	549 199
2018	489 386
2017	619 219
2016	411 623

Depuis 2017, les entreprises dont la surface de vente est supérieure à 2 500 m² devaient s'acquitter d'un acompte de 50%. 2017 était la première année d'application, ce montant avait connu un pic ponctuel.

- 72 112,00 € versés par l'Etat au titre des **rôles supplémentaires** (revalorisation des bases en cours d'année)
- 103 266,90 € au titre des **attributions de compensation négatives** des communes de Chaillac et Saint-Brice
- 29 866,84 € (33 504.55 € en 2022, 10 862.48 € en 2021, 22 506.34 € en 2020) de **taxe de séjour**
- 136 267,00 € de **taxe GEMAPI**

Évolution des produits fiscaux (k€)



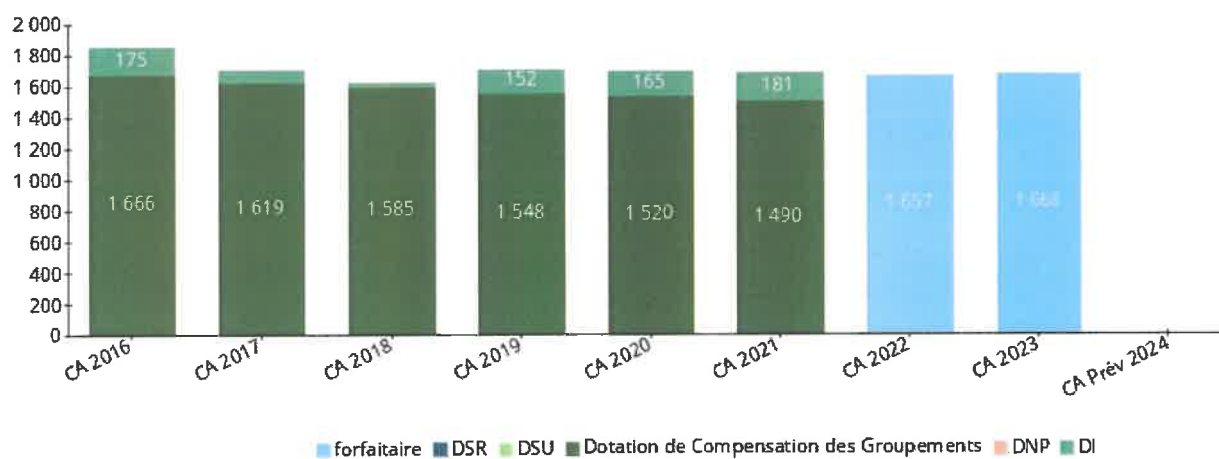
2. Chapitre 74 – dotations, subventions et participations

Ce chapitre budgétaire représente 25.13 % des recettes réelles de fonctionnement et connaît une augmentation de 3.62 %.

- Le principal concours financier de l'Etat envers l'EPCI est la DGF et elle représente 1 668 234 € (dont 219 296,00 € de dotation d'intercommunalité)

2022	1 656 883
2021	1 671 334
2020	1 684 920
2019	1 699 915
2018	1 618 426
2017	1 691 805
2016	1 840 790

Évolution de la DGF (k€)



- La dotation de réforme de la Taxe professionnelle (DCRTP) 889 431,00 € identique à 2022
- **Compensations de l'Etat :**
 - o CET : 1 644 313,00 €
 - o Taxes foncières : 409 985,00 €
 - o FIPH : 1 600 €

participations Etat	4 640,00	Solde France relance pour la sécurisation du front de taille RNN
Aide de Etat	24 301,00	l'Etat pour le financement du poste chef de projet petite ville de demain
ANAH	26 800,00	Etude pré opérationnelle de l'ORT
DREAL	76 392,00	subv fonctionnement versée par l'Etat pour la réserve naturelle nationale
7473 - Participat° Départements	1 779,00	Fonctionnement ALSH
7473 - Participat° Départements	38 965,00	Aide au fonctionnement des ALSH
7473 - Participat° Départements	10 975,34	l'étude diagnostic transfert de compétences EAU ASST
7473 - Participat° Départements	38 815,54	Aide au fonctionnement de l'école de musique
Caisses alloc. familiales	23 825,20	ALSH
Caisses alloc. familiales	38 146,87	aire d'accueil des gens du voyage
MSA	503,14	Mission sociale
MSA	985,08	Prestation action sanitaire et sociale
caisse des dépôts et consignations	25 000,00	caisse des dépôts pour le financement du poste de conseiller numérique
caisse des dépôts et consignations	20 000,00	caisse des dépôt pour le financement du poste de manger de centre de ville
caisse des dépôts et consignations	7 037,50	Etude pré opérationnelle de l'ORT

3. les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement :

Les autres recettes de fonctionnement correspondent aux chapitres 013, 70, 75

- le **chapitre 013** « *atténuation de charges* » comptabilise 17 411.24 € en 2023. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie.
- Le **chapitre 70** « *produits des services* » totalise 787 024.55 €

2022	714 472.33
2021	553 046,98
2020	378 797.04
2019	817 444.09
2018	1 008 818.85
2017	1 017 406.91

- et comprend :
 - o Avant 2019 les mises à dispositions du personnel avec la ville étaient comptabilisées dans ce chapitre et sont maintenant intégrées dans les attributions de compensation. Ce changement explique la baisse d'environ 200 000 € sur ce chapitre.

Article	Total réalisé	Détails
70323 - Redev. occupat° domaine public communal	10,00	
7062 - Redevances services à caractère culturel	382,48	RNN
7062 - Redevances services à caractère culturel	1 582,50	cité du cuir
7062 - Redevances services à caractère culturel	64 431,03	école de musique
70632 - Redevances services à caractère loisir	4 867,66	Base de loisirs
70632 - Redevances services à caractère loisir	51 441,80	ALSH
70632 - Redevances services à caractère loisir	364 862,96	CENTRE AQUATIQUE
7066 - Redevances services à caractère social	40,00	Eau oradour
7066 - Redevances services à caractère social	17 077,78	Epicerie sociale
7066 - Redevances services à caractère social	30 712,82	aire d'accueil des gens du voyage
CRESP	3 420,00	Formation BEOJEPS
Régie	3 751,22	Gîtes de Saint Martin de Jussac
Régie	12 648,42	Gîtes de la Chassagne
706888 - Autres	63 463,00	Instruction ADS COL Communauté ouest limousin
Régie	972,00	aire de camping cars
7082 - Commissions	2 027,66	cafétéria CENTRE AQUA
Régie	8 749,27	Cité du cuir
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	340,00	Snack CENTRE AQUA
70845 - Mise à dispo personnel communes du GFP	5 190,38	Mises à disposition de personnel ponctuelle
70848 - Mise à dispo personnel autres organismes	101 103,31	Mises à disposition de personnel
70875 - Remb. frais par les communes du GFP	2 912,98	Remboursement de frais de publicité Mairie
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	611,83	Remboursement Taxe foncière Maroquinerie SO
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	1 732,00	Remboursement Taxe foncière SELI
70878 - Remb. frais par d'autres redevables	23 413,14	POL AVENIR Pépinière
7088 - Produits activités annexes (abonnements)	50,08	
Régie	8 104,44	Boutique Paul PELLAS
Régie	13 125,79	Boutique Cité du cuir
TOTAL	787 024,55	

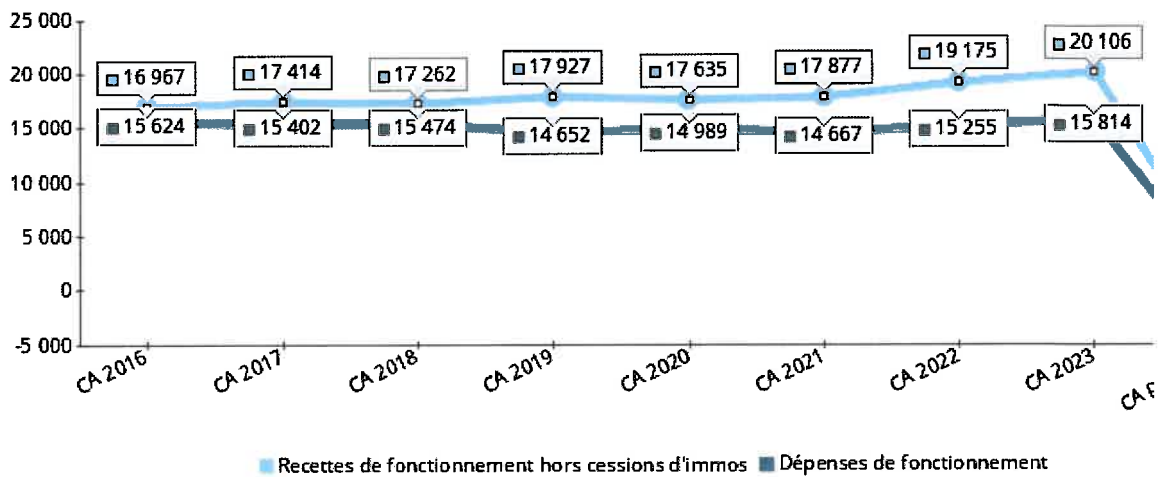
- Le chapitre 75 qui totalise 436 957.38 € comprend essentiellement les recettes de location d'immeubles :

Article	Total réalisé	Détails
752 - Revenus des immeubles	146,30	activités Base de loisirs
752 - Revenus des immeubles	350,00	Location BATAIS oradour sur Glane
752 - Revenus des immeubles	10 813,12	Location RECYCLAMER
752 - Revenus des immeubles	1 650,00	Location ATEA SOLUTION
752 - Revenus des immeubles	13 080,85	Location MAROQUINERIE SO
	850,00	Location CANOE KAYAL Club St Vic
752 - Revenus des immeubles	18 717,49	locations MOUNET et PM CHAUDRONNERIE
752 - Revenus des immeubles	24 101,14	Gîtes de France Saint Martin
752 - Revenus des immeubles	51 999,96	Loyer EPCC Ciné Bourse
752 - Revenus des immeubles	61 840,38	GITES Dde la Chassagne
752 - Revenus des immeubles	213 000,00	Loyer EPCC Mégisserie
755 - Débits et pénalités perçus	500,00	pénalités entreprises
756 - Libéralités reçues	272,45	collectes solidaires épicerie
75813 - Redev. fermiers et concessionnaires	139,73	
75888 - Autres	1 479,97	Régularisation cessions de parcelles
75888 - Autres	2 008,19	assurances
75888 - Autres	36 007,80	Assurances et avoirs énergie
TOTAL	436 957,38	

- Le **chapitre 77** : la CCPOL a perçu des recettes exceptionnelles avec un produit global de 193 455.33 € essentiellement constitué de cessions de parcelles dont :

Nom/RS	Objet	mnt
RECYCL ET MAT	CESSION DW205 DW225 DW228	123 333,33
OCCASIONS SERVICE	CESSION IVECO 14T	18 863,00
OCCASIONS SERVICE	CESSION RENAULT MIDLUM	18 234,00
JURA LEV'	CESSION B180	4 500,00
ATEA SOLUTIONS SASU	CESSION AL377	17 460,66
ATEA SOLUTIONS SASU	CESSION AL390	5 264,34
FERRON ROUDIER	CESSION	5 800,00
	TOTAL	193 455,33

Évolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement (k€)



B. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement totalisent 16 524 386.02 €, soit 80.58 % du total des dépenses du compte 2023. Le détail des dépenses de fonctionnement est le suivant :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CFU 2023	Variation %
011	Charges à caractère général	1 812 536.12	2 362 650	2 094 927.00	+15.57
012	Charges de personnel	4 945 362.78	5 155 200	5 085 701.92	+2.83
65	Autres charges de gestion courante	2 497 058.15	2 798 050	2 564 968.48	+2.71
66	Charges financières	38 590.56	89 700	82 464.55	
68	Dotations aux amortissements et provisions	110 000.00	0	0	
014	Atténuations de produits	5 958 702.57	6 000 000	5 981 957.33	
67 - 042	Atténuation des charges – OP d'ordre	2 818.49 + 719 293.32	6 000 + 710 985	4 050.67 + 710 316.07	
	TOTAL	16 084 361.99		16 524 386.02	+2.73

1. La répartition par nature des dépenses de fonctionnement

a) Chapitre 011 – Charges à caractère général

Ce chapitre budgétaire s'élève à 2 094 927.00 € et représente 13.25 % des dépenses réelles de fonctionnement. Le volume de dépenses de ce chapitre augmente de 15.57 %. Il est important de noter que l'ensemble des dépenses d'énergie liées au GAZ n'ont pas pu être imputé sur l'exercice 2023 et qu'un reliquat d'environ 200 000 € sera payé sur l'exercice 2024. Si cette somme était enregistrée sur 2023, l'augmentation du 011 serait de 26.61 %. Pour rappel, ce chapitre avait déjà évolué de 15.29 % entre 2021 et 2022.

La répartition par service se présente de la manière suivante :

Centre de cout	Article	Total réalisé
01 - Action sociale - aire d'accuei		1 183,39
02 - Action sociale - épicerie soli		16 787,89
03 - Archives	6188 - Autres frais divers	131,40
04 - Base de loisirs		1 753,83
05 - Bâtiments	60611 - Eau et assainissement	86 189,01
05 - Bâtiments	60612 - Energie - Electricité	359 602,42
05 - Bâtiments	60621 - Combustibles	316 300,17
05 - Bâtiments	60622 - Carburants	2 381,28
05 - Bâtiments	60632 - Fournitures de petit équipement	770,43
05 - Bâtiments	6068 - Autres matières et fournitures	32 461,96
05 - Bâtiments	6132 - Locations immobilières	8 336,52
05 - Bâtiments	61351 - Matériel roulant	1 869,36
05 - Bâtiments	61358 - Autres	450,89
05 - Bâtiments	615228 - Entretien, réparations autres bâtiments	5 743,38
05 - Bâtiments	61558 - Entretien autres biens mobiliers	12 344,87
05 - Bâtiments	6156 - Maintenance	16 530,56
05 - Bâtiments	617 - Etudes et recherches	6 579,82
05 - Bâtiments	6188 - Autres frais divers	24 152,18
05 - Bâtiments	62268 - Autres honoraires, conseils	1 188,00
05 - Bâtiments	6228 - Divers	1 662,47
05 - Bâtiments	6282 - Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 980,00
05 - Bâtiments	62878 - Remb. frais à d'autres organismes	1 981,76
05 - Bâtiments	6288 - Autres services extérieurs	17 180,33
total Bâtiments		897 705,41
06 - Cabinet		41 155,60
08 - Cité du cuir		23 679,87
09 - Communication		87 726,52
10 - Développement et aménagement é		7 220,47
11 - Ecole de musique		3 964,39
12 - Finances		115 088,32
13 - Informatique		145 723,28
14 - Magasin		40 245,64
16 - Marchés publics		7 194,00
17 - Parc auto		184 260,57
18 - Pôle loisirs - Aires de Campin		600,00
19 - Pôle loisirs - ALSH		45 772,20
20 - Pôle loisirs - centre aqua ré		96 597,56
21 - Pôle loisirs - Gîte St Martin		7 475,62
22 - Pôle loisirs - Gymnase/terrain		9 324,33
24 - Réserve naturelle		17 980,57
25 - Ressources humaines		59 020,03
26 - Secrétariat général		106 408,72
28 - Voirie		94 789,47
29 - Pôle loisirs - Marchés festifs		6 304,71
31 - Prévention		8 296,80
33 - Agenda 21		5 974,59
37 - Pôle loisirs - Gîte Videix		22 485,00
38 - Base VTT		13 659,89
39 - Boutique Cité du Cuir		24 346,93
40 - Réglementation	62268 - Autres honoraires, conseils	2 070,00
	TOTAL	2 094 927,00

b) Chapitre 012 – Charges de personnel

5 085 701,92 € ont été mandatés sur ce chapitre et représentent 32.15 % des dépenses réelles de fonctionnement.

125 agents titulaires sont rémunérés au 31 décembre 2023 sur le budget principal :

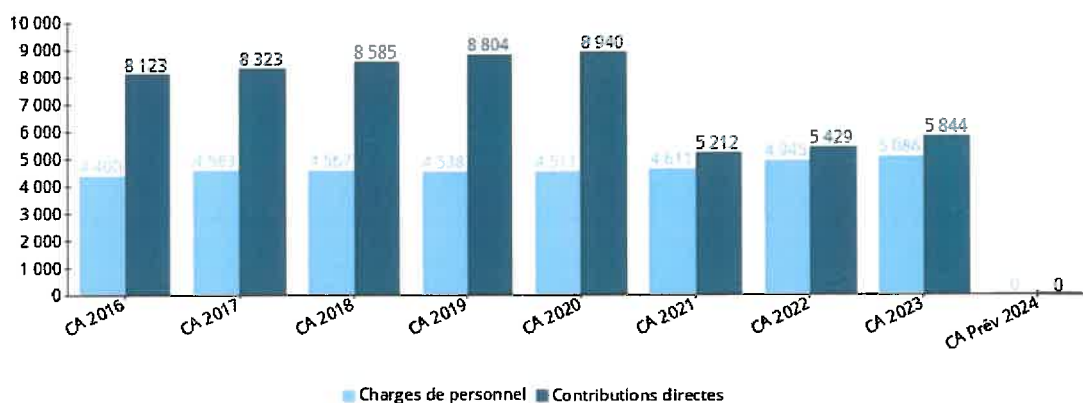
Titulaires : 8 catégories A, 36 catégories B, 74 catégories C ;

1 collaborateur de cabinet 1 CDI à l'école de musique, 4 chargés de mission, 1 contrat d'apprentissage

L'année 2023 a été marquée par l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet. La masse salariale a augmenté de 2.83 %

Article	Total réalisé
6217 - Personnel affecté par la commune membre	5 354,63
6218 - Autre personnel extérieur	4 632,99
6336 - Cotisations CNFPT et CDGFPT	82 012,00
64111 - Rémunération principale titulaires	2 427 403,76
64112 - SFT, indemnité résidence	12 770,74
64113 - NBI	22 434,72
64118 - Autres indemnités titulaires	418 009,28
64131 - Rémunérations non tit.	558 173,38
64138 - Autres indemnités non tit.	91 099,51
6417 - Rémunérations des apprentis	5 741,92
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	562 133,28
6453 - Cotisations aux caisses de retraites	787 210,12
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	24 319,00
6455 - Cotisations pour assurance du personnel	27 153,56
6456 - Versement au F.N.C. supplément familial	15 618,00
6474 - Versement aux autres oeuvres sociales	23 505,21
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 068,24
6488 - Autres charges	1 542,58
TOTAL	5 085 701,92

Charges de personnel couvertes par les ressources propres (k€)



c) **Chapitre 65 – autres dépenses de gestion courante**

Ce chapitre budgétaire totalise 2 564 968,48 € et représente 16.21 % des dépenses réelles de fonctionnement. Les dépenses de ce chapitre concernent :

- **Les indemnités des élus** : 151 979,01 €,
- 611 559,00 € pour le **contingent incendie**
- **la contribution au fonctionnement du centre culturel** : 830 000 € et au Ciné bourse : 92 700 € (y compris loyers)
- 100 000 € versés aux communes au titre de l'année 2023 pour la **gestion des ALSH**
- 1 510,00 € de **contrat d'autorisation copie et signature électronique**
- 45 585,70 € de **créances éteintes** et 420 € d'admissions en **non valeurs**

Nom/RS	mnt
OTI PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	100 000,00
FRANCE ACTIVE NOUVELLE AQUITAINE	8 000,00
KAOLIN ASSOCIATION	10 000,00
AMI POL	5 000,00
GPT EMPLOY REMPLACE AGRI 87	1 000,00
AMIS DE JEAN BAPTISTE COROT LES	2 000,00
MA CAMPING 87 ASSOCIATION	6 000,00
PONT LEVIS	3 000,00
PIERRE DE LUNE	1 200,00
RUCHER DE LA METEORITE LE	300,00
POLE COMMERCIAL GRAND OUEST SAINT JUNI	7 500,00
JUDO ASSJ	7 000,00
AIGA BLUIA PLONGEE	1 550,00
OTI PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	129 000,00
NATATION VIENNE GLANE ASSJ	1 500,00
ADIE	1 500,00
LISS	3 000,00
CENDRECOR AGRO ECOLOGIE	4 800,00
AMIS DES FLEURS LES	1 200,00
OUTIL EN MAIN L	500,00
ALEAS	22 000,00
CANOE KAYAK CLUB	1 000,00
KAOLIN ASSOCIATION	10 000,00
ORCHESTRE MUNICIPAL D'HARMONIE	1 000,00
SOLIDARITE PAYSANS LIMOUSIN	1 000,00
PR2L	1 500,00
OTI PORTE OCEANE DU LIMOUSIN	100 000,00
POL AVENIR PEPINIERE D ENTREPRISES	46 000,00
AGORA ASSOCIATION	2 500,00
BGE LIMOUSIN	2 000,00
CIRIR	48 000,00
TOTAL	529 050,00

Nom/RS	Objet	mnt
PARC NATUREL REGIONAL PERIGORD LIMOUSI		6 316,61
SYNDICAT AMENAGEMENT BASSIN VIENNE	COTISATION GEMAPI 2023	0,00
SYMBA BANDIAT TARDOIRE	COTISATION GEMAPI 2023	2 225,99
EPTB BASSIN CHARENTE		4 802,34
SYNDICAT AMENAGEMENT BASSIN VIENNE	COTISATION GEMAPI 2023	137 307,87
SMACA AMENAGEMENT BASSIN CHARENTE AMON	PARTICIPATION 2023	13 884,50
DORSAL		19 867,44
SCOT		17 754,00
	TOTAL	202 158,75

d) Chapitre 66 – Charges financières

82 464.55 € qui représentent 0.52 % des dépenses réelles de fonctionnement. (Intérêts des emprunts)

e) Chapitre 014 – Atténuations de produits

Ce chapitre budgétaire totalise 5 981 957.33 €. Il est important de rappeler que la somme correspondante à la contribution de la communauté de communes au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) qui constitue quantitativement le premier mécanisme national de péréquation horizontale pour le bloc local est payée par la communauté de communes (1 036 564,00 €).

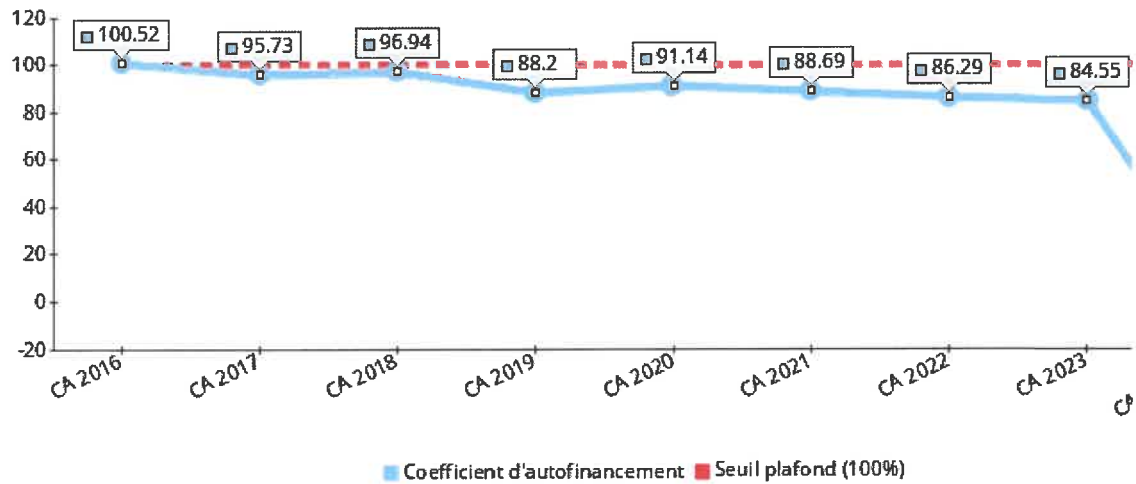
4 752 955,33 € concernent les dotations de compensation versées aux communes et 135 814,00 € pour le **pacte financier** :

Nom/RS	mnt
MAIRIE DE SAINT JUNIEN	67 993,00
MAIRIE DE SAINT MARTIN DE JUSSAC	2 477,00
MAIRIE DE VAYRES	3 763,00
MAIRIE DE CHAILLAC SUR VIENNE	5 968,00
MAIRIE DE ROCHECHOUART	20 212,00
MAIRIE D ORADOUR SUR GLANE	11 268,00
MAIRIE DE JAVERDAT	3 457,00
MAIRIE DE SAINT BRICE SUR VIENNE	8 610,00
MAIRIE DE CHERONNAC	1 644,00
MAIRIE DE VIDEIX	977,00
MAIRIE LES SALLES LAVAUGUYON	732,00
MAIRIE DE SAINT VICTURNIEN	8 713,00
TOTAL	135 814,00

f) les autres chapitres budgétaires des dépenses de fonctionnement

Le chapitre 042 « opérations d'ordres et de transfert entre section » représente 710 316.07 €.

Coefficient d'autofinancement (%)



Coefficient d'autofinancement : $(\text{Charges de fonctionnement} + \text{Remboursement de la dette}) / \text{Produits de fonctionnement}$.

Le seuil d'alerte est à 1. Lorsque le ratio est supérieur à 1, l'EPCI ne peut plus autofinancer ses investissements et doit recourir à de nouveaux emprunts par exemple, ou encore conduire une politique de restriction budgétaire, réduisant les possibilités du territoire à se développer.

Plafond : 100%

III. La section d'investissement

L'exécution budgétaire 2023 de la section d'investissement fait ressortir un déficit de financement de 448 552.30 €.

A. Les ressources d'investissement

Les ressources d'investissement totalisent **3 535 147.47 €**, soit 15.16 % des recettes du compte administratif 2023 et se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CFU 2023	RAR
13	Subvention d'investissement	404 465.96	2 231 288	1 268 240.25	1 058 030
16	Emprunts et dettes assimilées				
21	Immobilisations corporelles	103 851.34			
23	Immobilisations en cours	19 323.96		2 514.04	
10	Dotations et fonds propres	1 801 196.30	916 582	1 209 086.59	
024	Produit des cessions d'immobilisations		200 000		
27	Autre immobilisation financière				
021	Virement de section		8 788 820		
040 041	OP d'ordre et patrimoniale	719 293.32 +332 342.03	710 985 +347 000	710 316.07 +344 990.52	
	TOTAL	3 380 472.91		3 535 147.47	1 058 030

1. Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

Ce chapitre est arrêté à 1 209 086.59 €. L'assemblée délibérante ayant décidé d'affecter 916 582,99 € en investissement du résultat de fonctionnement 2022 au 1068, seule la recette au titre du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée vient se rajouter pour un montant de 292 503.60 €.

2. Chapitre 13 – Subventions d'investissement

1 268 240.25 € ont été versés par les partenaires et sont répartis de la manière suivante :

Centre de cout	Domaine (Code + Libellé)	Article	Total réalisé	RAR clôture
04 - Base de loisirs	BASELOISIR Base de loisirs	13273 - Subv. non transf. FEADER	0,00	246 849,00
12 - Finances	AIREOSG Aire de stationnement	1323 - Subv. non transf. Départements	2 163,00	5 047,00
12 - Finances	AIREOSG Aire de stationnement	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	5 706,38	13 314,00
12 - Finances	AIREOSG Aire de stationnement		7 869,38	18 361,00
12 - Finances	BASELOISIR Base de loisirs	1323 - Subv. non transf. Départements	126 000,00	
12 - Finances	BASELOISIR Base de loisirs	13273 - Subv. non transf. FEADER	469 710,84	
12 - Finances	BASELOISIR Base de loisirs	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	18 975,00	
12 - Finances	BASELOISIR Base de loisirs		614 685,84	
12 - Finances	CITE Cité du cuir	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	279 611,75	27 112,00
12 - Finances	CITE Cité du cuir	13273 - Subv. non transf. FEADER	0,00	10 024,00
12 - Finances	CITE Cité du cuir		279 611,75	37 136,00
12 - Finances	INFO Informatique	1311 - Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	50 000,00	
12 - Finances	QUAI Quai des mégisserie	1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	20 130,00	46 970,00
12 - Finances	RESERVE Réserve Naturelle	13273 - Subv. non transf. FEADER	0,00	92 000,00
12 - Finances	RESERVE Réserve Naturelle	1328 - Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,00	
12 - Finances	RESERVE Réserve Naturelle		40 000,00	92 000,00
12 - Finances	VILLE Petites Villes de Demain	1323 - Subv. non transf. Départements	24 350,00	17 311,00
12 - Finances	VOIRIE Voirie	1323 - Subv. non transf. Départements	156 585,48	179 403,00
12 - Finances	VOIRIE Voirie	13461 - Dot. équip.territoires ruraux non transf	75 007,80	
12 - Finances	VOIRIE Voirie		231 593,28	179 403,00
19 - Pôle loisirs - ALSH		1321 - Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	420 000,00
TOTAL			1 268 240,25	1 058 030,00

Il est rappelé que 1 058 030 € sont inscrits en restes à réaliser en recettes.

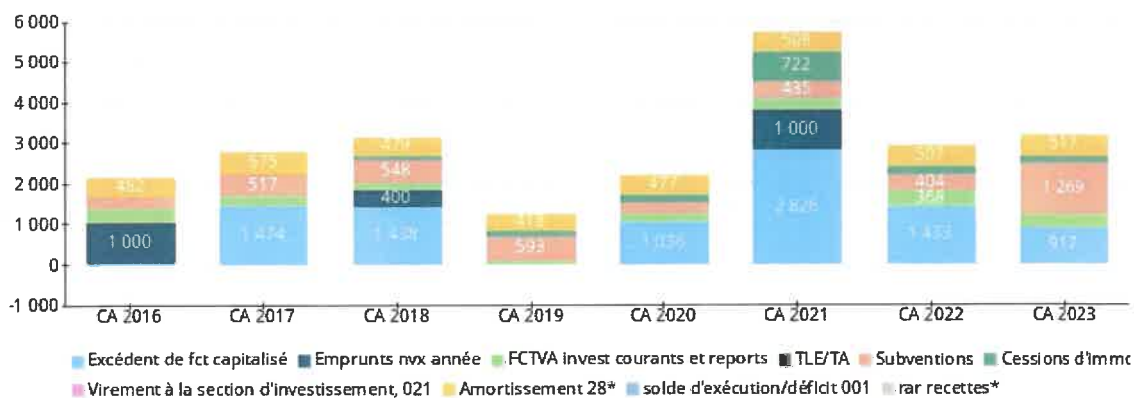
3. Chapitre 16 – Emprunts et refinancement d'emprunts

Aucun emprunt n'a été contracté sur ce budget.

4. les autres chapitres budgétaires des ressources d'investissement

Les chapitres ne concernent que des opérations d'ordre d'amortissements et de transfert de section.

Répartition des moyens de financements des investissements (k€)



B. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se montent à **3 983 699.77 €** et représentent 19.42 % des dépenses totales de 2023.

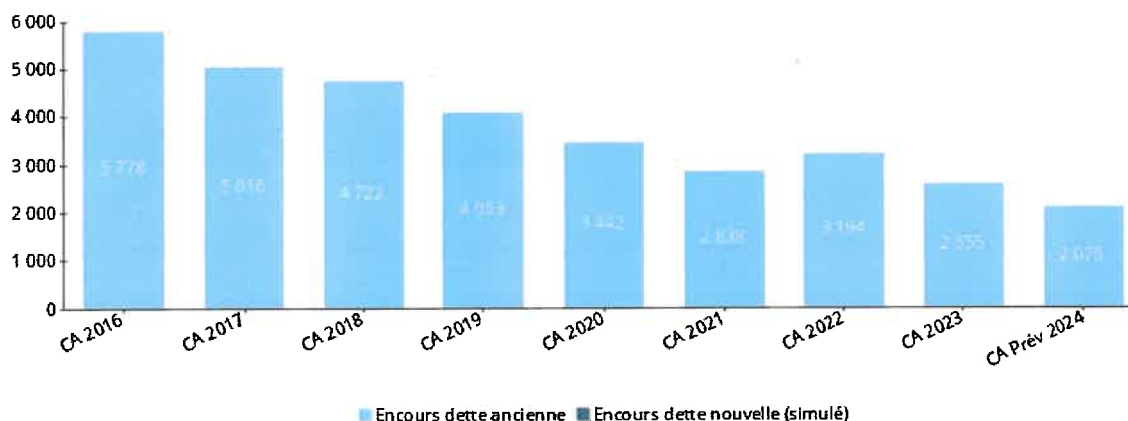
Elles se décomposent de la manière suivante :

Chapitre	Libellé	CA 2022	Crédits ouverts 2023	CFU 2023	RAR
20	Immobilisations incorporelles	26 396.13	472 821	80 720.72	135 477
204	Subventions d'équipements versées	134 763.00	243 471	135 294.81	96 450
21	Immobilisations corporelles	321 212.74	1 679 058	260 905.32	123 210
23	Immobilisations en cours	2 061 102.18	6 903 226	2 478 310.25	3 094 280
27	Autres immobilisations financières	0	2 288 000	0	
13	Subventions d'équipement	37 824.73		0	
16	emprunts	644 755.33	640 000	639 495.34	
26	Participations et créances rattachées	0	0	0	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	6 200	0	
040-041	OP d'ordre et patrimoniales	59 464.73 +332 342.03	79 023 + 347 000	43 982.81 +344 990.52	
	TOTAL	3 617 860.87		3 983 699.77	3 449 417

1. La répartition par nature de nos dépenses d'investissement

a) Chapitre 16 : emprunts et dette assimilée

Évolution de l'encours de la dette au 31/12/n (réel et simulé, k€)



BUDGET GÉNÉRAL CC POL

1 Avenue Voltaire

87202 ST JUNIEN

ÉTAT DE LA DETTE AU 31 DÉCEMBRE DE L'EXERCICE 2023

Année N° Contrat	Budget / Objet	Organisme Prêteur	Capital origine	TF TI	Date fin	Période Durée	Taux en %	Index / Marge	En cours au 12/03/2024	Date 1ère échéance		Capital au 31 Décembre de l'exercice	Annuité		
										Capital	Intérêts		Intérêts	Capital	Dont ICNE
2003 - 30115661901	BUDGET GENERAL CC POL POL 0001	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	1 580 000,00	TI	05/03/2024	T	4,3680		19 750,00	05/08/2004	05/08/2004	19 750,00	1 980,38	79 000,00	61,59
2004 - 30117488401	BUDGET GENERAL CC POL POL 0002	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	2 000 000,00	TI	20/07/2024	T 9 mois	4,1190		50 000,00	20/10/2004	20/10/2004	37 500,00	4 818,81	137 500,00	599,90
2007 - 7137129	BUDGET GENERAL CC POL POL 0004	CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE LIMOUSIN	595 000,00	TF	25/03/2027	T 3 ans			96 887,50	25/05/2007	25/05/2007	96 887,50	4 484,45	29 750,00	62,00
2009 - MIS267852EUR/028806 2	BUDGET GENERAL CC POL POL 0008	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	461 180,00	TI	01/07/2025	M 1 an et 3 mois	4,2840		32 455,92	01/04/2010	01/04/2010	36 274,28	2 121,44	35 465,03	118,02
2004 - MIN222700/220556	BUDGET GENERAL CC POL POL 0007	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	2 000 000,00	TI	01/12/2024	T 8 mois	4,0560		79 177,51	01/03/2005	01/12/2004	98 074,73	3 208,70	101 025,27	268,77
2012 - 1287278	BUDGET GENERAL CC POL POL 0009	CAISSE EPARGNE AUVERGNE ET LIMOUSIN	900 000,00	TF	25/11/2027	M 4 ans et 1 mois	6,4560		225 000,00	25/12/2012	25/12/2012	235 000,00	17 027,60	85 000,00	244,70
2015 - 10000133878	BUDGET GENERAL CC POL POL 0016	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	2 000 000,00	TI	31/12/2030	T 6 ans et 9 mois	4,7720		933 333,38	30/03/2018	30/03/2018	933 333,38	40 323,40	133 333,34	122,36
2018 - MONS2738EUR	BUDGET GENERAL CC POL POL 0019	LA BANQUE POSTALE	400 000,00	TF	01/06/2028	T 4 ans et 5 mois			180 000,00	01/12/2018	01/12/2018	190 000,00	2 388,50	40 000,00	173,82
2021 - 10000997598	BUDGET GENERAL CC POL POL 0025	CREDIT AGRICOLE CENTRE OUEST	1 000 000,00	TF	31/12/2036	T 12 ans et 6 mois	0,6900		886 866,64	30/03/2022	30/03/2022	886 866,64	8 287,50	66 966,56	0,00
TOTAL GENERAL			10 936 180,00						2 483 070,96			2 614 166,51	82 616,87	687 746,32	1 645,16

b) Chapitres 20, 21 et 23 immobilisations, opérations d'équipement

Ces chapitres correspondent aux dépenses d'équipement brut d'une collectivité et s'élèvent à 2 543 474.05 €. L'année 2022 a été marquée par les investissements suivants :

Op.Equip. (Code + Libellé)	Ch.	Centre de cout	Article	Total réalisé
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	21318 - Autres bâtiments publics	4 926,35
106 Centre aqua récréatif	21 -	20 - Pôle loisirs - centre aqua ré	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	18 467,40
106 Centre aqua récréatif	23 -	16 - Marchés publics	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	1 680,00
			TOTAL Centre aqua récréatif	25 073,75
107 Réserve naturelle	20 -	09 - Communication	2051 - Concessions, droits similaires	3 000,00
107 Réserve naturelle	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	132 816,00
107 Réserve naturelle	23 -	24 - Réserve naturelle	2313 - Constructions	104 065,92
			TOTAL Réserve naturelle	239 881,92
108 CIRIR	21 -	05 - Bâtiments	21318 - Autres bâtiments publics	4 672,30
109 Aires d'accueil	21 -	01 - Action sociale - aire d'accuei	2185 - matériel de téléphonie	331,08
109 Aires d'accueil	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	102 259,79
109 Aires d'accueil	23 -	16 - Marchés publics	2313 - Constructions	247,08
			TOTAL Aires d'accueil	102 837,95
114 Base de loisirs	21 -	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	2 994,12
114 Base de loisirs	21 -	04 - Base de loisirs	2188 - Autres immobilisations corporelles	2 708,50
114 Base de loisirs	23 -	04 - Base de loisirs	2313 - Constructions	29 732,61
114 Base de loisirs	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	1 181,68
			TOTAL Base de loisirs	36 616,91
124 Ecole de musique	21 -	05 - Bâtiments	21318 - Autres bâtiments publics	232,32
124 Ecole de musique	21 -	11 - Ecole de musique	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	220,01
124 Ecole de musique	21 -	11 - Ecole de musique	2188 - Autres immobilisations corporelles	16 094,89
			TOTAL Ecole de musique	16 547,22
140 ALSH	21 -	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	732,00
1486 Cité du cuir	20 -	39 - Boutique Cité du Cuir	2031 - Frais d'études	1 608,33
1486 Cité du cuir	20 -	39 - Boutique Cité du Cuir	2051 - Concessions, droits similaires	450,00
1486 Cité du cuir	20 -	39 - Boutique Cité du Cuir	2051 - Concessions, droits similaires	8 849,77
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	2111 - Terrains nus	3 412,39
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	3 841,34
1486 Cité du cuir	21 -	08 - Cité du cuir	21621 - Biens sous-jacents	45 173,48
1486 Cité du cuir	21 -	13 - Informatique	21838 - Autre matériel informatique	1 165,82
1486 Cité du cuir	21 -	39 - Boutique Cité du Cuir	21838 - Autre matériel informatique	176,94
1486 Cité du cuir	21 -	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	203,19
1486 Cité du cuir	21 -	39 - Boutique Cité du Cuir	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	1 038,77
1486 Cité du cuir	21 -	13 - Informatique	2185 - matériel de téléphonie	117,48
1486 Cité du cuir	21 -	09 - Communication	2188 - Autres immobilisations corporelles	477,50
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	949 622,69
1486 Cité du cuir	23 -	08 - Cité du cuir	2313 - Constructions	16 092,30
1486 Cité du cuir	23 -	12 - Finances	2313 - Constructions	3 085,00
1486 Cité du cuir	23 -	16 - Marchés publics	2313 - Constructions	1 441,80
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	2315 - Installat°, matériel et outillage techni	55 283,54
1486 Cité du cuir	23 -	05 - Bâtiments	238 - Avances versées commandes immo. incorp.	113 388,18
			TOTAL Cité du cuir	1 205 428,52

SUBV équipement EPCC	204	06 - Cabinet	2041581 - Autres grpts-Biens mob., mat. et études	25 703,31
CUS SAINT JUNIEN HABITAT	204	12 - Finances	204182 - Autres org pub - Bâtiments et installat°	25 000,00
PG DAL DE L'HABITAT	204	06 - Cabinet	20422 - Privé : Bâtiments, installations	2 351,50
AIDE A L'IMMO D'ENTP	204	10 - Développement et amgt éco	20422 - Privé : Bâtiments, installations	82 240,00
DIAG Friches	20-	05 - Bâtiments	2031 - Frais d'études	2 160,00
PUBLICITE Friches	20-	16 - Marchés publics	2031 - Frais d'études	1 620,00
Logiciel CMAGIC	20-	12 - Finances	2051 - Concessions, droits similaires	11 700,00
LOGICIEL ANTIVIRUS	20-	13 - Informatique	2051 - Concessions, droits similaires	65 240,72
Frais de notaire BILAN	21-	12 - Finances	2112 - Terrains de voirie	130,00
ISOLATION PEPINIÈRE	21-	05 - Bâtiments	2138 - Autres constructions	21 600,00
VEHICULE BENNE	21-	17 - Parc auto	215731 - Matériel roulant	91 043,17
Petit matériel	21-	17 - Parc auto	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	7 428,40
Petit matériel	21-	28 - Voirie	215738 - Autre matériel et outillage de voirie	1 619,62
Petit matériel	21-	05 - Bâtiments	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	571,14
Petit matériel	21-	17 - Parc auto	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 775,60
Petit matériel	21-	17 - Parc auto	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 519,59
Broyeur et matériel esp verts	21-	17 - Parc auto	2158 - Autres inst.,matériel,outil. techniques	45 327,60
garde corps pont des poulettes	21-	28 - Voirie	21712 - Terrains de voirie (mise à dispo)	4 431,32
Régul. syst de chauffage Gites ST Martin	21-	05 - Bâtiments	217318 - Autres bâtiments publics	5 943,00
IVECO Benne basculante	21-	17 - Parc auto	21828 - Autres matériels de transport	40 517,76
tablette pour signatures	21-	12 - Finances	21838 - Autre matériel informatique	1 069,60
Par feu et mat info	21-	13 - Informatique	21838 - Autre matériel informatique	16 694,79
matériels de bureau	21-	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	2 376,31
tables pique nique	21-	05 - Bâtiments	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	1 312,20
téléphonie	21-	13 - Informatique	2185 - matériel de téléphonie	1 600,79
appareils ménagers	21-	05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 677,34
vidéoprojecteur	21-	05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	719,45
appareils ménagers	21-	17 - Parc auto	2188 - Autres immobilisations corporelles	816,00
appareils ménagers	21-	05 - Bâtiments	2188 - Autres immobilisations corporelles	1 305,00
appareils ménagers	21-	37 - Pôle loisirs - Gîte Videix	2188 - Autres immobilisations corporelles	427,18
mise en sécurité Friches	23-	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	28 830,99
mission SPS SANITAIRES quai des mégisseries	23-	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	238,00
MOE SANITAIRES quai des mégisseries	23-	05 - Bâtiments	2313 - Constructions	600,00
GRVC	23-	28 - Voirie	2317 - Immo. corporelles reçues mise à dispo.	816 850,69
			TOTAL HORS PROGRAMME	1 323 441,07
			TOTAL 20, 204, 21, 23	2 955 231,64

2. Les restes à réaliser

Le montant des RAR s'élève à 3 449 417 € sur l'exercice 2023.